



VOTRE SERVICE SOCIAL MARITIME
Tout au long de la vie

Présentation du Service Social Maritime (SSM)

Les métiers du maritime sont spécifiques, c'est pourquoi cette profession s'est dotée d'un service social.

Le Service Social Maritime constitue l'interlocuteur de proximité des professionnels du maritime relevant du régime Enim (Etablissement National des Invalides de la Marine). Il accompagne les marins à chaque étape de leur parcours : de l'entrée en formation, au cours de la vie professionnelle, jusqu'à la préparation de la retraite et encore après. Tout au long de la vie !

Les missions de l'association

- Accueillir et informer les marins ou leur famille
- Evaluer, conseiller et orienter vers les dispositifs adaptés
- Apporter une expertise sociale et un appui technique
- Repérer les facteurs de risque et analyser les besoins
- Accompagner les changements de situation
- Soutenir lors de situations spécifiques (ex : évènement de mer)
- Favoriser le maintien dans l'emploi
- Aider lors d'un arrêt de travail ou d'une reconversion professionnelle
- Sensibiliser et prévenir les dangers

Tout cela dans le respect de la confidentialité.

Notre association vient en soutien à la population maritime pour faire face aux difficultés d'ordre personnel, professionnel, administratif, financier, de santé ou de logement, qu'elle peut rencontrer. Voici quelques exemples de cas où les équipes SSM peuvent faciliter l'information et l'accès aux droits :

Santé

Accident de travail
Conduites à risques
Arrêt maladie

Travail

Accès à l'emploi
Reclassement, reconversion
Evènement de mer

Financier

Baisse de ressources
Chômage non indemnisé
Financement de formation

Famille

Vie de couple
Garde d'enfant
Séparation

Logement

Recherche de logement
Projet immobilier
Mobilité

Formation

Aide à la construction de projet
Accès bourses d'étude
Prévention des risques

Chaque professionnel du maritime, qu'il soit étudiant, apprenti, employeur, salarié ou retraité, a l'opportunité de :

- Solliciter le travailleur social le plus proche de son domicile afin de planifier un entretien en toute confidentialité au sein des locaux du SSM ou sur un lieu de permanence
- Participer à des réunions d'informations collectives organisées sur l'ensemble du littoral, notamment sur les thématiques suivantes : entrée dans la vie active, information sur l'arrêt de travail, le bien vieillir

Les avantages d'un service social dédié au maritime

Pour le marin

- Se référer à un interlocuteur de proximité, qualifié et à l'écoute, dans un cadre déontologique rassurant sans jugement et en toute confidentialité
- Avoir un accompagnement individualisé afin de prévenir les risques liés à la vie personnelle
- Profiter d'une aide afin de renforcer la qualité de vie au travail
- Concilier vie professionnelle et vie personnelle/familiale

Pour l'employeur

- Avoir un appui technique lors de conséquences sociales : crise, plan social, évènement de mer, arrêt de travail et maintien dans l'emploi, formation continue...
- Compter sur des salariés investis dans leur travail, et déchargés de leurs problématiques personnelles
- Allier performance économique et valorisation des ressources humaines

Plus d'informations sur

www.ssm-mer.fr

